



tessi

Société Anonyme au capital de 5 766 636 euros
Siège social : 177 cours de la Libération – 38100 GRENOBLE
071 501 571 R.C.S. GRENOBLE

COMMUNIQUE

Nous vous informons que les actionnaires de la société sont convoqués à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le 15 juin 2007, à 10 heures, au siège social.

Tout actionnaire pourra se faire représenter par un autre actionnaire, par son conjoint ou voter par correspondance.

Toutefois, conformément aux nouvelles dispositions réglementaires, seuls pourront assister à l'assemblée, voter par correspondance ou s'y faire représenter, les actionnaires qui auront justifié de cette qualité par l'enregistrement comptable des titres à leur nom (ou au nom de l'intermédiaire inscrit pour leur compte), au 3^{ème} jour ouvré précédant l'Assemblée Générale

Un formulaire unique de vote par correspondance et de pouvoir sera tenu à la disposition des actionnaires au siège de la Société, Service « Direction Financière » ou à la LYONNAISE DE BANQUE, Service « Assemblées Générales », située Chemin Antoine Pardon à TASSIN LA DEMI LUNE (69160), ou pourra être demandé, à compter de la convocation de l'Assemblée, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Il sera fait droit à toute demande reçue au plus tard six jours avant la date de l'Assemblée.

Les votes par correspondance ne seront pris en considération que si les formulaires, dûment complétés et signés, sont parvenus au siège social ou à la LYONNAISE DE BANQUE trois jours au moins avant la date de l'Assemblée.